

# formation conscience et action envers des formes de violences dans nos cafés et cantines associatifs

Même si malgré nous, nous devons reconnaître que des violences s'exercent entre des personnes et/ou des groupes et/ou des fonctions et statuts dans nos associations, nos cafés et cantines associatifs et nous nous devons d'agir contre elles, d'organiser une vigilance, des règles de vie respectueuses, qu'elles soient violence symbolique, violence verbale, violence gestuelle, violence physique, violence de genre. Toute forme de violence est l'expression de dominations.

Et quelque soit ces modes d'expression, nous devons inscrire dans nos fonctionnements une sensibilité à la conscience des violences exprimées et vécues, organiser une vigilance, édicter des règles internes pour prévenir et traiter les situations.

A partir d'exemples vécus, nous tenterons de repérer les différentes formes de violence, leur expression, leurs causes et conséquences et les moyens de les diminuer avec l'objectif de les supprimer.

Formateur et formatrice :  
*Blandine Voineau – Christian Lamy*

**du lundi 9 au mercredi 11 mai 2022**

## Informations pratiques

**Lieu de formation** : La Grange à Danser  
(17 kms de Clermont-Ferrand)

**Publics** : toutes personnes oeuvrant dans un café associatif, une cantine solidaire associative, une épicerie sociale associative

### Déroulement :

**Repas** de midi et du soir pris en commun

**Hébergement** possible selon différentes formules de gîte, hôtels (nous contacter pour liste d'adresses)

### Horaires quotidiens

Lundi : 14/22h (6h)

Mardi : 10/22h (9h)

Mercredi : 10/16h (5h)

### Inscription et organisation matérielle :

Inscription par courriel :

[resocafeassociatif@gmail.com](mailto:resocafeassociatif@gmail.com)

**Organisme de formation** : Réseau des crefad  
9 rue Sous les Augustins 63000 Clermont-Fd  
n° déclaration d'activité de formation :  
83630436963 – SIRET 518 507 496 000 17  
enregistré sur [www.data-dock.fr](http://www.data-dock.fr), formation  
déclarée au Carif-Oref.– locaux agréés ERP5

**Coût de la formation** : coût horaire 35 euros

Soit pour 700 heures : 640,00 euros

(repas pris ensemble – hors hébergement)

**Prise en charge** : sur demande courriel, envoi de l'ensemble des éléments nécessaires à une prise en charge par votre employeur, OPCA ou Pôle emploi. En cas de refus de prise en charge, nous contacter.

Le RÉSEAU  
des CAFÉS  
Culturels et  
Cantines  
Associatifs

